



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Plan d'action pour contrer le plomb dans l'eau potable

Présenté à

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Produit par

Alexandre Dumoulin

Directeur Service des travaux publics

Municipalité de Saint-Hippolyte

Table des matières

1. Introduction.....	2
2. Méthodologie	2
2.1. Réseau d'aqueduc	2
2.2. Réseau d'égouts	2
3. Problèmes identifiés.....	2
4. Stratégie employée afin de contrer la présence de plomb.....	3
5. Communication	8

1. Introduction

Depuis 2005, la Municipalité de Saint-Hippolyte procède à la récupération d'échantillons d'eau dans les établissements municipaux ainsi qu'à l'école des Hauteurs pour en effectuer l'analyse de ceux-ci. De plus, en 2016, la Municipalité de Saint-Hippolyte se dote d'un plan d'intervention évaluant son réseau d'aqueduc. Ce plan d'intervention a pour principalement objectif d'assurer à tous les citoyens de la municipalité les meilleurs services au moindre coût, tout en garantissant la pérennité des infrastructures existantes.

2. Méthodologie

Ce rapport a été produit en fonction des exigences du « *Règlement sur la qualité de l'eau potable* » de l'article 36.2. Pour toute information supplémentaire, veuillez-vous référer à ce guide.

2.1. Réseau d'aqueduc

Depuis la construction du réseau d'aqueduc, la Municipalité de Saint-Hippolyte a pris soin d'enregistrer les interventions effectuées sur le réseau. Ainsi, il a été possible d'associer pour chacune des rues le nombre de bris, de réparations et toutes modifications effectuées aux conduites d'eau potable au cours de ces dernières années. Il en est de même pour toutes les analyses d'eau potable effectuées toutes les années.

Il est important de spécifier que les seuls bris, réparations et analyses hors-normes et/ou non conformes qui ont été pris en considération sont ceux qui ont eu lieu sur les conduites d'alimentation, de distribution et aux établissements appartement à la Municipalité de Saint-Hippolyte. Les branchements de services privés sont exclus de ce registre.

Il est à mentionner que par conduite d'alimentation, on entend toute conduite qui relie l'usine de production ou le puits au premier usager. Donc, aucun usager n'est raccordé sur une conduite d'alimentation.

2.2. Réseau d'égouts

La Municipalité de Saint-Hippolyte ne dispose d'aucun réseau d'égout sanitaire ou pluvial sur son territoire.

3. Problèmes identifiés

En août 2023, la Municipalité de Saint-Hippolyte a eu une concentration de plomb au-dessus de la norme minimale pour l'eau potable du bâtiment du 30, rue Bourget, soit l'école des Hauteurs, qui ne nous appartient pas. La norme pour le plomb dans l'eau potable est de l'ordre de 0.005 mg/l. Les résultats d'analyses d'eau pour le 30, rue Bourget s'élevaient à un taux de 0.0061 mg/l, en août. La date de construction de ce bâtiment date de 1950. Ainsi, la plomberie intérieure est en plomb.

En août 2023, la Municipalité de Saint-Hippolyte a eu une concentration de plomb au-dessus de la norme minimale pour l'eau potable du bâtiment du 19, rue Morin. La norme pour le plomb dans l'eau potable est de l'ordre de 0.005 mg/l. Les résultats d'analyses d'eau pour le 19, rue Morin, s'élevaient à un taux de 0.0166 mg/l, en août. La date de construction de ce bâtiment date de 1950. Ainsi, la plomberie intérieure est en plomb.

En août 2023, la Municipalité de Saint-Hippolyte a eu une concentration de plomb au-dessus de la norme minimale pour l'eau potable du bâtiment du 2361, ch. des Hauteurs, soit l'Office Municipale de l'Habitation de Saint-Jérôme qui ne nous appartient pas. La norme pour le plomb dans l'eau potable est de l'ordre de 0.005 mg/l. Les résultats d'analyses d'eau pour le 2361, ch. des Hauteurs, s'élevaient à un taux de 0.0115 mg/l, en août.

4. Stratégie employée afin de contrer la présence de plomb

Dès lors de la réception des certificats d'analyse du laboratoire agréé H2Lab par courriel aux mois d'août, nous avons téléphoné aux responsables concernés pour la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et pour l'Office Municipal de l'Habitation de Saint-Jérôme de ne pas consommer l'eau de ces bâtiments jusqu'à nouvel ordre.

Pour le bâtiment au 19, rue Morin, celui-ci appartient à la Municipalité de Saint-Hippolyte. Cependant, ce bâtiment est inoccupé par des employés depuis plus de 6 ans et il n'y a pas de citoyens qui peuvent y entrer. Donc, il n'y a pas de consommation d'eau potable qui a été faite et par prévention, des affiches interdisant la consommation de celle-ci ont été installées. Le 15 août 2023 dernier, la Municipalité en pris des moyens afin d'enlever l'eau stagnante dans la plomberie en faisant couler celle-ci pendant quelques minutes durant la journée entière. Aussi, nous avons fait nettoyer tous les aérateurs de chaque robinet (le petit filtre au bout du robinet) pour y déloger les particules qui auraient pu s'y accumuler. Cette pratique est instaurée dans les tâches de la personne attitrée à l'entretien ménager des bâtiments municipaux.

Le 16 août 2023, la Municipalité a procédé à un échantillon d'eau du 19, rue Morin afin de le faire analyser la concentration de plomb dans cette eau. Le 24 août dernier, nous avons reçu le résultat d'une eau conforme ayant un taux de concentration de plomb en dessous de 0.005 mg/l. (Voir la fiche d'analyse ci-bas).

De plus, nous avons installé à tous les endroits où qu'il y eût la possibilité de consommer de l'eau potable des affiches interdisant la consommation dans ces établissements.

Le 15 août 2023, nous avons fait en sorte qu'il y a moins d'eau stagnante dans la plomberie de l'école des Hauteurs au 30, rue Bourget. La technique utilisée était de faire couler l'eau pendant quelques minutes durant la journée entière. Aussi, nous avons fait nettoyer tous les aérateurs de chaque robinet (le petit filtre au bout du robinet) pour y déloger les particules qui auraient pu s'y accumuler. Cette pratique est instaurée dans les tâches de la personne attitrée à l'entretien ménager des bâtiments municipaux.

Le 16 août 2023, la Municipalité a procédé à la récupération d'un échantillon d'eau et a envoyé celui-ci à un laboratoire agréé pour analyser la concentration de plomb. Le 24 août 2023, nous avons eu un résultat en dessous de la norme de 0.005 mg/l. Ainsi, l'eau est redevenue conforme donc, potable. (Voir la fiche d'analyse ci-bas).

Le 15 août 2023, nous avons fait en sorte qu'il y a moins d'eau stagnante dans la plomberie de l'école des Hauteurs au 2361, ch. des Hauteurs. La technique utilisée était de faire couler l'eau pendant quelques minutes durant la journée entière. Aussi, nous avons fait nettoyer tous les

aérateurs de chaque robinet (le petit filtre au bout du robinet) pour y déloger les particules qui auraient pu s'y accumuler. Cette pratique est instaurée dans les tâches de la personne attitrée à l'entretien ménager des bâtiments municipaux.

Le 16 août 2023, la Municipalité a procédé à la récupération d'un échantillon d'eau et a envoyé celui-ci à un laboratoire agréé pour analyser la concentration de plomb. Le 24 août 2023, nous avons eu un résultat en dessous de la norme de 0.005 mg/l. Ainsi, l'eau est redevenue conforme donc, potable. (Voir la fiche d'analyse ci-bas).



180 boul. Norbert-Morin
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2W5
Tél. : 819 326-8690
Sans frais : 1 877 326-8690
www.h2lab.ca

N° certificat : SAM653487
N° client : 30136
Réf. Client : N/A

CERTIFICAT D'ANALYSES

Mun. De Saint-Hippolyte
2253 Chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte
QC J8A 1A1
N° téléphone : 450-563-2505

N° échantillon : 3740449
Matrice : Eau potable
Reçu le : 2023-08-16
Prélevé le : 2023-08-16
Etat de l'éch. à la réception : Conforme
Lieu de prélèvement : 19 rue Morin
Préleveur : Charles André Meilleur
N° réseau : X0008795
Identification réseau : St-Hippolyte
Code lieu de prélèvement : 0 Installation de distribution

Paramètre (méthode)	Résultat	Unité	Norme/Recommandation	Date d'analyse
Cuivre - Stagnation (H2Lab-MET-211) a 2	0,0852	mg/L	≤ 1.0 (N)	2023-08-23
Plomb - Stagnation (H2Lab-MET-211) a 2	< 0,0005	mg/L	≤ 0.005 (N)	2023-08-23

Légende :
a : Paramètre(s) accrédité(s) (N) : Norme 2 : analyse effectuée au laboratoire H2Lab à Rouyn-Noranda

Référence :
c. Q-2, r. 40, annexe 1 (RQEP)

Signature: Jean-François Bouffard
Laboratoire H2Lab
Date de signature: 20230824

Signataire Rouyn-Noranda

L'appréciation de l'échantillon et sa conformité aux normes sont établies dans la limite des paramètres analysés, si applicable. Ce rapport ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se



180 boul. Norbert-Morin
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2W5
Tél. : 819 326-8690
Sans frais : 1 877 326-8690
www.h2lab.ca

N° certificat : SAM653486

N° client : 30136

Réf. Client : N/A

CERTIFICAT D'ANALYSES

Mun. De Saint-Hippolyte
2253 Chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte
QC J8A 1A1
V° téléphone : 450-563-2505

N° échantillon : 3740448

Matrice : Eau potable
Reçu le : 2023-08-16
Prélevé le : 2023-08-16
Etat de l'éch. à la réception : Conforme
Lieu de prélèvement : 30 rue Bourget
Préleveur : Charles André Meilleur
N° réseau : X0008795
Identification réseau : St-Hippolyte
Code lieu de prélèvement : 0 Installation de distribution

Paramètre (méthode)	Résultat	Unité	Norme/Recommandation	Date d'analyse
Cuivre - Stagnation (H2Lab-MET-211) a 2	0,0322	mg/L	≤ 1.0 (N)	2023-08-23
Plomb - Stagnation (H2Lab-MET-211) a 2	< 0,0005	mg/L	≤ 0.005 (N)	2023-08-23

Légende :
1 : Paramètre(s) accrédité(s) (N) : Norme 2 : analyse effectuée au laboratoire H2Lab à Rouyn-Noranda

Référence :
1 : Q-2, r. 40, annexe 1 (ROEP)



Déposé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information
Signature : Jean-François Bouffard
Laboratoire H2Lab
Date de signature : 2023/08/24

Signataire Rouyn-Noranda

L'appréciation de l'échantillon et sa conformité aux normes sont établies dans la limite des paramètres analysés, si applicable. Ce rapport ne peut être reproduit, un ou en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai. Les paramètres portant la mention



160 boul. Norbert-Morin
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2W5
Tél. : 819 326-8690
Sans frais : 1 877 326-8690
www.h2lab.ca

N° certificat : SAM653488

N° client : 30136

Ref. Client : N/A

CERTIFICAT D'ANALYSES

Mun. De Saint-Hippolyte
2253 Chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte
QC J8A 1A1
N° téléphone : 450-563-2505

N° échantillon : 3740450
Matrice : Eau potable
Reçu le : 2023-08-16
Prélevé le : 2023-08-16
Etat de l'éch. à la réception : Conforme
Lieu de prélèvement : 2361 ch. des Hauteurs
Préleveur : Charles André Meilleur
N° réseau : X0008795
Identification réseau : St-Hippolyte
Code lieu de prélèvement : 1 Extrémité de réseau

Paramètre (méthode)	Résultat	Unité	Norme/Recommandation	Date d'analyse
Cuivre - Stagnation (H2Lab-MET-211) a 2	0,0264	mg/L	≤ 1.0 (N)	2023-08-23
Plomb - Stagnation (H2Lab-MET-211) a 2	0,0006	mg/L	≤ 0.005 (N)	2023-08-23

Légende :

a : Paramètre(s) accrédité(s) (N) : Norme 2 : analyse effectuée au laboratoire H2Lab à Rouyn-Noranda

Référence :

c. Q-2, r. 40, annexe 1 (RQEP)



Document généré électroniquement.
Tous droits réservés.
Signature : Jean-François Bouffard
Laboratoire H2Lab
Date de signature : 2023/08/24

Signataire Rouyn-Noranda

L'appréciation de l'échantillon et sa conformité aux normes sont établies dans la limite des paramètres analysés, si applicable. Ce rapport ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai. Les paramètres portant la mention "Paramètre(s) accrédité(s)" sont couverts par le programme d'accréditation des laboratoires d'analyse du MELCCFP.

5. Communication

Comme la norme s'est avérée au-dessus de la limite permise dans un établissement de la municipalité. Nous avons affiché à l'interne les restrictions et toutes les informations nécessaires pour régler cette non-conformité. De plus, par courriel tout le personnel en a été avisé. Nous n'avons pas jugé nécessaire de publier ce problème sur notre site internet pour le bâtiment du 19 rue Morin, car aucun citoyen et employé de la Municipalité n'avait accès à un point d'eau potable dans l'établissement puisque ce bâtiment n'est plus ouvert à qui que ce soit. Pour l'école des Hauteurs et l'Office Municipale de l'Habitation de Saint-Jérôme, il est de la responsabilité des gestionnaires de ces établissements d'informer les gens via leur site internet ou tout autre moyen pertinent sur la qualité de l'eau potable.